

organismes confessionnels. Ces nouvelles démarches ne sauraient se passer non plus de l'autorisation des autorités nigériennes. Voilà notre ligne de conduite. Nous estimons toujours essentiel de respecter le droit international et d'éviter de suivre les conseils de l'honorable représentant de Prince Albert pour qui la procédure ne saurait être un obstacle dans de telles circonstances.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je n'ai jamais prétendu une telle chose. Le premier ministre fait cette insinuation pour dissimuler son inaction. Je parlais de la procédure de la Chambre des communes et je déclarais que notre Règlement n'a jamais été conçu pour permettre au gouvernement de mystifier le peuple canadien et de l'empêcher de prendre une décision nécessaire. (*Applaudissements*)

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je suis heureux que l'honorable représentant invite le gouvernement à enfreindre le Règlement de la Chambre pour se faciliter les choses.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Le premier ministre peut-il nous dire si on tente sérieusement de vérifier la déclaration que j'ai faite plus d'une fois et qui a été reprise par le député d'Egmont à savoir que le mardi 8 octobre, le haut-commissaire du Nigeria a consenti au transport de ces secours à partir de São Tomé à une seule condition: que les cargaisons soient inspectées par la Croix-Rouge? Pourquoi faudrait-il d'autre consentement? Le premier ministre peut-il s'expliquer là-dessus?

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est une simple échappatoire pour le gouvernement.

Le très hon. M. Trudeau: Nous tentons des efforts précis pour procéder de cette façon si le gouvernement du Nigeria donne son accord. Comme l'a signalé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le Commissaire aux Affaires extérieures du Nigeria est hospitalisé et il est très difficile de communiquer avec lui. Mais je crois que si les Nigériens demandaient à la Croix-Rouge de faire l'inspection des cargaisons fournies par les Églises et que la Croix-Rouge y consentit, nous n'éprouverions certes aucune difficulté. Nous serions très heureux de procéder ainsi.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire que je veux adresser au député de St. Paul's à
[Le très hon. M. Trudeau.]

titre de président du comité. L'honorable représentant s'engage-t-il, à ce titre, à présenter, en même temps que son rapport, la semaine prochaine, une motion demandant à la Chambre de l'approuver, pour que la Chambre et le pays puissent découvrir qui se défile et qui manque de cran?

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, puisque, lors de notre prochaine séance, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aura quitté le pays et qu'il est urgent qu'il nous donne des détails sur les pourparlers en cours ou sur les arrangements intervenus avec le gouvernement du Nigeria, soit par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, soit directement, en vue d'envoyer des secours à partir de Fernando Po ou de São Tomé, le premier ministre aurait-il l'obligeance de permettre tout à l'heure au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de faire une déclaration nette, qui ne laisse plus subsister d'incertitude ou de doutes sur la question qui préoccupe au premier chef un grand nombre de Canadiens, nos opérations de secours? Le premier ministre voudra sûrement fournir au secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'occasion de s'expliquer devant la Chambre.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne quittera pas le pays dimanche, comme le député le laisse entendre. Il sera ici la semaine prochaine pour répondre aux questions ou faire des déclarations, selon le besoin. S'il se présente en son absence une affaire intéressant le pays entier, je serai disposé à répondre à sa place.

M. MacDonald: Nous sommes heureux de constater que le ministre sera ici la semaine prochaine, mais la question est urgente. Il importe, je crois, qu'une déclaration soit faite aujourd'hui. Un délai de deux ou trois jours peut être très important. Nous avons déjà perdu plus de deux semaines et je suis persuadé que tous les députés voudraient que l'affaire soit réglée aussi rapidement que possible.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je veux poser une question complémentaire au sujet des avions Hercules, mais le premier ministre vient de dire une chose qui me dérouté et, si vous me le permettez, j'aimerais d'abord éclaircir ce point. Il a dit que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures serait ici la semaine prochaine, mais hier, dans sa déclaration sur la mission ministérielle envoyée en